

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE PLATEAU D'AVRON BEAUSEJOUR**

**Le 09/06/2021 en visio-conférence**

**Ordre du jour :**

---

Les bonnes pratiques en visioconférence

Accueil des nouveaux membres et présentation de la chargée de mission

Introduction et présentation des ordres du Jour

Les Incivilités dans le quartier : présentation de la Police Municipale

Propreté/ voirie : présentation de la Direction des Espaces Publics

Les prochaines échéances et propositions d'ordre du jour

Points d'actualités/ informations

**Présentation des élus et de l'administration :**

---

Monsieur ARCELUZ, Adjoint au maire en charge de la cohésion des quartiers

Madame ROUSSEL, adjointe de quartier, en charge du quartier centre-ville

Monsieur DAUPHINOT, Directeur de la vie des quartiers

Madame BUSSUGU, chargée de mission démocratie de proximité, en charge de la coordination des conseils et des comités de quartier

**Introduction et présentation des ordres du Jour :**

Mme ROUSSEL: Très heureuse de retrouver les membres pour ce second conseil de quartier. Nous espérons vous voir en présentiel à la rentrée pour le conseil de septembre.

Suite au conseil d'installation de mars dernier, vous avez émis le souhait d'aborder certaines thématiques. C'est donc en cohérence avec vos propositions qu'aujourd'hui l'ordre du jour est basé sur le thème des incivilités et de la propreté. Sur les incivilités, M. BANNIER responsable proximité à la Police municipale est avec nous pour répondre à vos réflexions. Sur le thème de la propreté/voirie, M. RENARD directeur des espaces publics de la ville de Rosny est également avec nous pour présenter les missions et les actions de son service sur notre secteur.

Avant de laisser la parole à nos deux intervenants, je vous présente Mme BUSSUGU SALIMATI, chargée de mission démocratie de proximité.

Mme BUSSUGU Salimati : Ravie d'être parmi vous. Je suis arrivée en mars dernier et j'ai donc pour mission de coordonner en lien avec les 4 adjoints de quartier, les 4 conseils de quartier ainsi que les 9 comités de quartier sur l'ensemble de la Ville. Je suis disponible pour vous apporter un appui méthodologique et suivre en lien avec Mme ROUSSEL vos propositions de projets sur le secteur du Centre-Ville. Je reste disponible par mail, appel téléphonique ou en RDV physique afin de co-construire ensemble des projets.

## **Les Incivilités dans le quartier : présentation de la Police Municipale**

### **M. BANNIER responsable de proximité :**

Le Maire doit assurer à travers ses pouvoirs de police le bon ordre, la sureté, la sécurité et la salubrité publique. Le bon ordre sert à prévenir des incidents lors des rassemblements de personnes. La tranquillité publique consiste à assurer le repos des citoyens en prévenant des bruits et les rassemblements nocturnes. La sécurité publique englobe la prévention des accidents, des calamités, des pollutions ou des dangers résultant des animaux. La salubrité publique regroupe les mesures d'hygiène des personnes et des animaux. La PM a également en mission la police des voies publiques, le stationnement et la limitation de vitesse. La Police Municipale est à la fois une police administrative et une police judiciaire. A Rosny Sous-Bois la PM est composée de 42 agents territoriaux dont 31 policiers répartis en matinée/ après-midi/ soirée.

Concernant les interventions dans le quartier Centre-Ville Plateau d'Avron Beauséjour, la PM a effectuée 2231 interventions entre le 1 mai et le 15 mai 2021 (PowerPoint envoyé par mail).

## **Temps d'échanges et Débats**

- Mme Cynthia Rizzo HENRIQUES : La résidence EVARISTE GALLOIS a un parking qui devient un point regroupant des incivilités surtout lorsque le beau temps arrive. Entre les réparations de voiture, la musique à outrance, les rodéos.... Une solution doit être trouvée notamment avec le bailleur. La PM n'a pas forcément la possibilité d'entrer sur cette partie privée. Mais qu'elle solution pourrait être trouvée afin de régler cette situation ? Peut-être qu'une réunion avec l'amicale des locataires, l'association de la Mare Huguet, le bailleur peut être organisée afin de trouver des solutions pérennes.
- ➔ M. BANNIER : Pour information la PM est intervenue hier soir en pédestre pour ainsi marquer sa présence sur ce site d'EVARISTE GALLOIS. Il y avait une dizaine de personnes regroupées qui se sont dispersées à la vue de la PM. En interne des consignes peuvent être données aux patrouilles pour effectuer divers

passages en soirée. Nous ferons remonter cette demande à la Police Nationale lors de nos réunions journalières. Il faudrait communiquer les codes d'entrée à la PM afin de pouvoir intervenir plus aisément.

Rappel des horaires de la PM : 6H50- 00H00. A partir de minuit il faut solliciter la PN

- Mme RIZZO HENRIQUES : va se rapprocher de l'amicale pour avoir les codes. Au-delà des rodéos et des autres nuisances, il y a un vrai travail de fond qui doit s'effectuer entre le bailleur et la ville

➔ M. DAUPHINOT : nous travaillons à la mise en place d'un groupe de travail dédié à la gestion urbaine de proximité sur la Mare Huguet en lien avec l'amicale des locataires et l'association de la Mare Huguet. Sur Evariste Gallois, on s'est rapproché de la PM et de la PN pour mettre en place un groupe opérationnel dans le cadre du CLSPDR (conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation). Ce groupe rassemblerait les acteurs concernés (bailleur, PM, PN, Ville) pour ainsi mobiliser sur un territoire très ciblé des moyens adaptés pour enrayer les difficultés que vous citez.

- M. FOUAD HENCHIRI : a entendu dire que les horaires de la PM allaient changer pour pouvoir intervenir au-delà de minuit, qu'en est-il ?
- Dans l'ensemble de la ville, peut-on activer des caméras de surveillance pour limiter les problèmes de sécurité ?
- Remercie la PM pour leurs nombreux passages et actions sur le secteur de la Mare Huguet, cependant est-il possible de passer à partir de 22h car beaucoup d'attroupements engendré par les beaux jours ?
- Normalement, les scooters ont interdiction de circuler sur la voie de la Mare Huguet, toutefois ce n'est pas du tout respecté. Y a-t-il moyen de faire des opérations régulières sur ce secteur pour dissuader les contrevenants ?

➔ M. DAUPHINOT (en charge du déploiement de la vidéo protection) : Actuellement à la Mare Huguet, il y a une caméra nomade et une installation d'une vingtaine de caméras est en cours dans l'ensemble de la Ville. Deux caméras fixe seront installées à la Mare Huguet. Actuellement il y a des problèmes de réseaux sur le secteur suite à un fourreau sectionné. La ville travaille à la remise en état de ce fourreau pour ainsi installer ses deux caméras qui seront positionnées de part et d'autre du mail piéton.

Une réflexion est en cours pour mettre en place une caméra rue Pascale pour traiter notamment le sujet « Evariste Gallois ».

- ➔ M. BANNIER : prends en note la question des scooters et fera le relai aux brigades motos afin qu'elles interviennent régulièrement.

Pour la demande de passages à la Mare Huguet en soirée, il en tient compte et feront des rondes plus soutenues pour répondre à cette problématique d'attroupement.

Pour les changements d'horaire, ce n'est pas d'actualité.

- M. VERRIER : Au niveau de la rue des Berthauds il y a un panneau interdisant la circulation des camions de 3.5 Tonnes et limitant la vitesse à 30 KM/H. Toutefois, aucun respect de ces règles. Tôt le matin jusqu'à 10H30, on observe beaucoup d'incivilités, reprise à 12H, suivi d'une période calme jusqu'à 16h puis reprise des comportements inciviques. Quelles solutions la PM peut nous apporter ? Cela devient insupportable. Demande l'installation de caméras pour contrôler avec PV.

- ➔ M.BANNIER : la PM va répondre à votre demande en mettant en place des opérations de surveillance sur cette zone. Mise en place également de surveillance par Radars afin de verbaliser les contrevenants. Concernant les véhicules de plus de 3.5 tonnes si c'est interdit, ils seront rappelés à l'ordre. Nous allons donc mettre en place immédiatement des opérations de contrôles et de verbalisation.

- M. VERRIER : espère que cela aboutira car, c'est la première fois qu'on lui donne une réponse aussi claire et satisfaisante.

- ➔ M. LANTOINE Directeur de la police municipale: veut savoir à quel moment M. Verrier a fait savoir ses problématiques ?

- M.VERRIER : Plusieurs rencontres ont eu lieu avec l'ancien exécutif et donc tout le monde est au courant.

- ➔ M. ANTHOINE : on va inclure cette rue dans notre plan de charge pour organiser des contrôles de vitesses. Sachez que l'ensemble des réquisitions faites par voie de courrier sont répondues également par voie de courrier.

- Mme DELEMARLE Aurélie : souhaite que dans les prises de paroles, le groupe s'auto-discipline: temps de parole limité et levée de main pour prendre la parole.

Trouve très intéressant les chiffres que la police donne aujourd'hui. Et pour aller plus loin dans les propositions est-il possible qu'au sein du site internet de la ville on puisse avoir les contacts de tel ou tel service en fonction de la problématique rencontrée ? Par exemple sur cette rue des Berthaux lorsqu'on observe un problème d'excès de vitesse, qui pouvons-nous contacter directement ? En conseil de quartier on pourrait avoir un reporting de toutes les problématiques traitées et suivre ainsi l'évolution des réponses.

- ➔ M. BANNIER : à titre d'information depuis le mois de mai, il a traité une vingtaine de demandes des administrés. Ses demandes proviennent soit d'une saisie directe de la PM soit d'un signalement via l'application Rosny en poche. Toutes les demandes arrivent dans les services de la mairie qui distribuent ensuite, selon les sujets aux bons interlocuteurs. Ainsi, tout ce qui concerne la PM lui est renvoyé directement. Le principe de la PM est qu'une demande doit avoir une réponse qu'elle soit positive ou non. En parallèle du site, le courrier est toujours possible.
  
- ➔ Mme BUSSUGU : En lien avec les missions de la gestion urbaine de proximité, très prochainement les citoyens pourront faire des signalements au niveau des espaces privés (bailleur). Le lien sera fait ensuite avec les bailleurs pour apporter des réponses aux habitants.
  
- Mme MADLY HERVE : Comment la PM compte se servir des caméras de vidéos-protection ? est-ce qu'il y aura un agent dédié 24H/24H sur cette mission ? Comment les habitants peuvent se saisir de cet outil pour faire des signalements ?
  
- ➔ M. BANNIER : Pour le moment il y a 2 opérateurs vidéo et 2 en cours de recrutement. La Police Nationale a accès à ces caméras. Pour qu'il y ait visionnage, il faut qu'il y ait infraction. C'est l'Officier de police judiciaire qui permet le visionnage des caméras et uniquement à la Police Nationale.
  
- M. OLIVIER PATTE : Comprend que chacun puisse faire remonter les problématiques de son secteur, toutefois, c'est de l'ordre des doléances qui relèvent davantage d'une discussion devant avoir lieu dans un comité de quartier et non au sein d'un conseil de quartier. Est-ce qu'il ne faudrait pas envisager soit un reporting direct sur le site de la Ville ou constituer au sein du conseil de quartier un groupe ou un référent qui pourrait centraliser les différentes demandes des membres du conseil ? Le débat n'est pas à l'échelle de ce qui avait été défini lors du premier conseil d'installation.
  
- ➔ Mme ROUSSEL : Les comités de quartier seront lancés en septembre

- ➔ Mme BUSSUGU : Besoin d'un temps de pédagogie pour que chacun puisse bien comprendre le rôle et la place de chaque instance. C'est le second conseil de quartier, l'idée bien évidemment est d'arriver à « éjecter » toutes les questions très locales/ opérationnelles vers les services concernés afin qu'en conseil, nous puissions aborder et faire des propositions de projet à l'échelle du quartier. C'est d'ailleurs la proposition que nous vous ferons plus tard dans les échanges.

Mme ROUSSEL donne la parole à M. RENARD, directeur des espaces publics pour aborder le deuxième sujet à l'ordre du jour : propreté/ Voirie

### **Propreté/ voirie : présentation de la Direction des Espaces Publics**

M. RENARD : présentation du service et mission. Powerpoint envoyé par mail à l'ensemble des membres. Si certains ne l'ont pas eu, n'hésitez pas à contacter Mme BUSSUGU qui pourra le renvoyer.

### **Temps d'échanges et débat :**

- Mme DOMINIQUE ROBE : Les montées de trottoirs pour les personnes à mobilité réduite sont un vrai calvaire. Il serait bien de refaire ces trottoirs. Aussi, il faudrait insister sur le nettoyage des espaces verts.
- ➔ M. RENARD : Sur l'ensemble des carrefours emménagés, les trottoirs sont aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Il y a sur la ville un plan d'accessibilité que nous mettons en œuvre chaque année avec un budget propre qui nous permet d'identifier les zones qui nécessitent des travaux de mise aux normes.
- Mme ROBE : n'a pas d'exemple précis mais constate tout de même cette difficulté.
- M. NICOLAS PERGUET : Vous avez parlé de requalification de rue en citant la rue Laennec, qui est l'exemple parfait où il n'y a aucune possibilité pour la mobilité douce (vélo/ piéton). Les gens stationnent sur les trottoirs. Est-ce que par requalification vous pensez revoir leurs usages, notamment en laissant de la place à cette mobilité douce ?
- ➔ M. RENARD : C'est une voie limitrophe avec la ville de Villemomble, qui a procédé de son côté à des expropriations de parcelles pour élargir la voie. Un travail de concertation est en cours avec Villemomble ainsi qu'avec la direction du

développement urbain de la Ville de Rosny. Le projet prend en compte les déplacements doux (vélos, piétons) avec une échéance en 2022. Pour cette année, nous sommes sur un projet d'enfouissement de réseaux pour enchaîner sur le projet de requalification l'année suivante.

- Mme INGRID VERDIER : a essayé d'aller sur le site de la ville pour effectuer un signalement, mais ce n'est pas évident. N'a pas trouvé la page.
  - Pour les problèmes de stationnement, dépôts sauvages, qui contacter ?
  - Avenue du Général de Gaulle refait. Suite aux travaux, il y a maintenant un trottoir énorme qui permettrait une piste cyclable. De quelle manière on peut faire remonter nos propositions afin de faire vivre sur ce secteur piéton/ vélo/ trottinettes ?
- ➔ M. RENARD : logiquement vous pouvez faire les signalements. Va reboucler avec le service informatique au cas où il y a des problèmes de connexion.

La rue Général de Gaule est une voie Départementale, le tronçon est à grande circulation. Si la ville est sollicitée, nous contacterons le Département pour connaître sa vision et ses projets sur le secteur.

Le Département travaille actuellement sur le déploiement d'un plan transport Vélo Départemental sur les axes qu'il a en gestion. Ainsi, pour soumettre vos propositions/ réflexions n'hésitez pas à écrire à M. le maire ensuite, les services solliciteront le Département.

- M. OMAR ZERKLY : au centre-ville avec les nouvelles constructions, il n'y a pas beaucoup de places pour les arbres. Il y a plein d'endroits à Rosny où on peut planter des arbres. Possibilité de végétaliser notamment pour répondre au problème des fortes chaleurs. Que fait la Ville pour revégétaliser et améliorer le cadre de vie des habitants ?
- ➔ M. RENARD : sur la requalification des voies, on prend en compte cette problématique de végétalisation. Dès que c'est possible, on prévoit des plantations d'arbres. Par contre pour les façades, ce sont des murs privés et donc la ville ne peut pas intervenir.
- Mme DELEMARLE AURELIE : Sujet très intéressant car touche au bien-être. Par exemple sur son secteur, il n'y a pas ou peu de mobilier urbain notamment pour les personnes âgées. Ce sont des sujets à traiter en collectif
- ➔ Mme ROUSSEL : nous pouvons mettre en place une balade urbaine afin de visualiser ensemble les différents problèmes et proposer des projets.

- M. MULLER Mathieu : quel est l'avenir de la déchetterie municipale ?
  - ➔ M. RENARD : il s'agit d'une compétence transférée au Territoire (GPGE) qui a en charge l'ensemble des déchetteries sur le territoire. La déchetterie de Rosny a été fermée. Possibilité pour les Rosnéens d'aller à Neuilly-sur Marne ou à Gagny.
  - M. FOUAD HENCHIRI : dépôt de déchets de chantier sur le parc du Montgolfier (entrée A15). Comment traiter ce sujet ? Est-ce que cet espace est fait pour ça ?
  - Espace vert du côté de la Mare Huguet trop petit au vu du nombre d'habitants sur le secteur. Avez-vous prévu de l'agrandir à la fin des travaux ?
  - Sur l'installation des Chicane sur la Mare Huguet, va-t-il y avoir une concertation avec les habitants sur le modèle de chicane qui sera déployé ?
  - ➔ M. RENARD : La sortie au niveau du parc Montgolfier c'est du parcellaire avec l'Etat et donc le service ne peut pas intervenir. Par contre sur la rue Montgolfier, le service intervient 2 fois par semaine pour enlever les dépôts sauvages. Nettoyage des parties enherbées sur toute la longueur et largeur il y a 2 mois.
- Info : Montgolfier fait partie du quartier Marnaudes et donc du Conseil de quartier de Marnaudes Bois Perrier.
- M. NICOLAS PERGUET : remarques et retours d'expérience : En lien avec le plan Vélo Départemental, un autre projet qui englobe le tout est en cours : c'est la création du RER V. Une facilitation de la mobilité douce est en réflexion sur le secteur, par exemple au croisement de la rue PERNES : deux voies qui se croisent et donc plus de faciliter de circulation. A l'échelle de la ville est-il possible de porter un plan de mobilité/ circulation globale qui intégrerait l'ensemble des autres projets ?
  - ➔ M. RENARD : une très bonne réflexion, il faudrait y associer la direction du développement urbain en charge de la mobilité et du déplacement doux. Sur la commune, un plan vélo est déjà en cours de déploiement sur les voiries communales.

## **Les prochaines échéances et propositions d'ordre du jour**

### **Points d'actualités/ informations**

---

- ➔ Mme ROUSSEL : prochaines dates des conseils en septembre et décembre 2021.

Est-ce que les membres du conseil ont des propositions d'ordre du jour pour le conseil de septembre ? Vous pouvez transmettre vos propositions à Mme BUSSUGU par mail ou en

remplissant la page interactive qu'elle vous a proposée comme outil d'échanges et de travail.

Nous vous formulons la proposition de mettre en place une boîte à livres à la Mare Huguet. Dans un souci d'égalité comme sur l'ensemble de la Ville. Nous lancerons un temps de concertation avec vous tous pour choisir l'emplacement de cette boîte.

- Mme RIZZO HENRIQUES : Pour l'organisation dès la rentrée et pouvoir faire la différence entre conseil de quartier et comité de quartier, on pourrait consacrer une partie du conseil de quartier à des retours du comité et un autre temps pour travailler tous ensemble sur une proposition de projet. On pourrait notamment avoir ce temps de concertation à la rentrée pour l'installation de cette boîte à livres.

➔ M. DAUPHINOT : En termes de méthodologie, nous pouvons vous proposer de constituer un petit groupe au sein des membres du conseil de quartier et d'organiser une ballade urbaine qui pourrait servir à voir les emplacements possibles de cette boîte à livres ou les autres sujets qui vous préoccupent (déplacement des personnes à mobilité réduite, végétalisation...). Ensuite, l'idée sera de construire avec vous les réponses aux sujets évoqués.

➔ Mme ROUSSEL : Concernant les comités de quartier voici les noms des présidents désignés par M. LE MAIRE sur ma proposition :

- Le comité Centre-Ville : Mme Monique ZIRNHELT
- Le comité Longues Raies (inclut la Mare Huguet) : Mme Cynthia RIZZO HENRIQUES
- Le comité plateau d'Avron Beauséjour: M. Gérard GARNIER

Ces présidents seront en lien avec Mme BUSSUGU pour la mise en œuvre dès septembre des comités de quartier.

Une autre information concerne le budget alloué au Conseil de quartier. Il n'est pas conséquent mais, pourra permettre la mise en place de quelques projets : 7500 euros. Nous vous proposons de réfléchir à des propositions concrètes de projet afin d'en discuter en septembre. L'idée est de pouvoir mettre en œuvre un projet d'ici décembre 2021. Mme BUSSUGU et moi-même sommes disponibles et attentives à vos propositions.

Nous vous remercions de votre présence à cette deuxième séance du conseil de quartier Centre-ville Plateau d'Avron Beauséjour et nous espérons vous revoir en présentiel à la rentrée.